

**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**

16 septembre 2004

ICC-01/04

Original : français

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Composée comme suit : Mme la juge Akua Kuenyehia
M. le juge Claude Jorda
Mme la juge Sylvia Steiner

M. Bruno Cathala, Greffier

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Document public

ÉLECTION DU JUGE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno Ocampo, Procureur

LES JUGES DE LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I de la Cour pénale internationale
(« la Cour »),

VU la Décision portant constitution des chambres préliminaires, rendue par la
Présidence le 23 juin 2004,

VU la Décision relative à l'assignation de la situation en République démocratique
du Congo à la Chambre préliminaire I, rendue par la Présidence le 5 juillet 2004,

VU la disposition 2 de la norme 13 du Règlement de la Cour selon laquelle les juges
de chaque chambre préliminaire élisent en leur sein un juge président,

VU l'élection, lors de la réunion des juges de la Chambre préliminaire I qui s'est
tenue le 9 juillet 2004, du juge Claude Jorda en tant que président de la Chambre
préliminaire I,

DÉCLARENT, PAR LA PRÉSENTE, que le juge Claude Jorda est le juge président
de la Chambre préliminaire I.

Fait en anglais et en français, la version française faisant foi.



M. le juge Claude Jorda
juge président



Mme le juge Akua Kuenyehia



Mme le juge Sylvia Steiner

Fait le 16 septembre 2004

À La Haye (Pays-Bas)

Sceau de la Cour

